

## OBJET : DM 1 Budget Principal 2024

Membres en exercice : **26**  
 Membres présents : 23  
 Membres ayant donné procuration : **2**  
 Votes contre : 0  
 Votes pour : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq Juillet, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle d'Estang, sous la présidence de **Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : Joël LABURTHE

Membres présents ou représentés : DUFFAU Jean-Claude, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, TINTANE Isabelle, DELHOSTE Pierre, LABURTHE Joël, DAVID Christian (pouvoir à Claude VETTOR), NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, SAINT-LANNES Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud, BARSACQ Franck, DUPUY Alain, EXPERT Didier, FRENOT Thierry, MAURAS Marie-Claude (Pouvoir à Pascal TROTTA).

### DELIBERATION :

Décision modificative 1 Budget Principal 2024

Sachant qu'un agent doit être rémunéré par le SETA alors qu'il est en période de préparation au reclassement,

Sachant que le compte 6811 ne prend pas suffisamment en compte l'amortissement du véhicule acheté en août 2023 (Partner dont amortissement dès 2024)

Le Président propose une décision modificative du budget principal qui doit être équilibré par les budgets annexes.

CHAPITRE		DESIGNATION	DEPENSES / RECETTES	
ARTICLE			Augmentation des crédits	Augmentation des crédits
		<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>		
042	6811	Amortissement	3 000 €	
012	64111	Frais de personnel	5 000 €	
70	708721	Reversement des 3 budgets annexes		3 000 €
013	6419	Remboursement frais de personnel		5 000 €
040	28182	Matériel de transport		3 000 €
21	2182	Matériel de Transport	3 000 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>11 000 €</b>	<b>11 000 €</b>

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la décision modificative du Budget Principal ainsi présentée.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
 Le Président,  
 Philippe SAUQUES

